

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2017

Le 30 janvier 2017 à 21 h, à Palaiseau, s'ouvre l'Assemblée Générale de l'association « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay »

Sont présentes ou représentées 10 personnes membres de l'association en 2016.

### L'assemblée générale se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et d'activité, discussion et vote
2. Rapport financier de l'exercice précédent, discussion et vote.
3. Rapport d'orientation et budget prévisionnel associé, discussion et vote.
4. Montant de la cotisation 2018, vote
5. Élection des membres du bureau.

#### 1. Le président Paul Rigny présente le rapport moral et d'activité de l'association pour l'année 2016.

*Première délibération : Après débat l'assemblée adopte le rapport d'activité. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des 10 votants par un vote à main levée.*

#### 2. La trésorière Martine Duperrier présente le rapport financier 2016.

*Deuxième délibération : Après débat l'assemblée adopte les comptes de l'exercice clos. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des 10 votants par un vote à main levée.*

#### 3. Le président présente le rapport d'orientation qui est débattu. Le budget prévisionnel 2017 associé au rapport d'orientation est présenté et discuté.

*Troisième délibération : Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.*

*Quatrième délibération : Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par un vote à main levée*

#### 4. Montant de la cotisation 2018

*Cinquième délibération : le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 10€ pour l'année suivante 2018.*

#### 5. Élection des membres du bureau : l'assemblée décide de travailler avec un bureau réduit comprenant trois membres. L'ensemble des adhérents sera sollicité pour l'animation de l'activité afin de retrouver la démarche propre au collectif initial. Le président indique qu'il ne se représente pas. Après appel à candidatures, trois membres du bureau sortant, Martine Duperrier, Simone Cassette et Marcelle L'Huillier sont candidates.

*Sixième délibération : Il est procédé au vote à bulletins secrets. Le bureau élu à l'unanimité pour 2017, se compose de Martine Duperrier, Marcelle L'Huillier et Simone Cassette.*

**Le bureau se réunit et se répartit les fonctions administratives : Simone Cassette est présidente, Martine Duperrier reste trésorière et Marcelle L'Huillier est secrétaire.**

La séance est levée à 23 h 00

La présidente, Simone Cassette

La secrétaire : Marcelle L'Huillier

